

Document de mise à disposition des locaux et/ou du site de Champservé

Pour la mise à disposition du site dans sa totalité réservée aux associations, le présent document doit être accompagné d'un document annexe précisant la nature du projet, le nombre de personnes envisagées, les activités prévues et tous autres éléments permettant au CAP centre social d'argumenter sa décision.

Demandeur : Adhérent CAP-CS Non Adhérent CAP-CS

Association :

Particulier :

Nom du responsable _____ Prénom _____

Adresse complète : _____

Tel : _____ mail : _____

Dates d'utilisation souhaitées : Du _____ à _____ h
Au _____ à _____ h

Objet :

Locaux souhaités (Cocher la (ou les) case(s) correspondante(s)) :

Salle Cuisine Sanitaires Terrain

Modalités financières :

Montant de la mise à disposition (indiquer si cette mise à disposition est à titre gratuit) :

Caution : 200.00 €

Total versé :

- Par chèque (inscrire le numéro du chèque) :
- En espèce (établir un reçu) :

Assurance responsabilité civile :

Observations particulières :

Décision : Accord Oui / Non

Fait en 2 exemplaires, à Tonnay-Charente, le _____

Pour le CAP-Centre Social,
(Nom – Prénom),
Signature

L'utilisateur,
(Nom – Prénom),
Signature